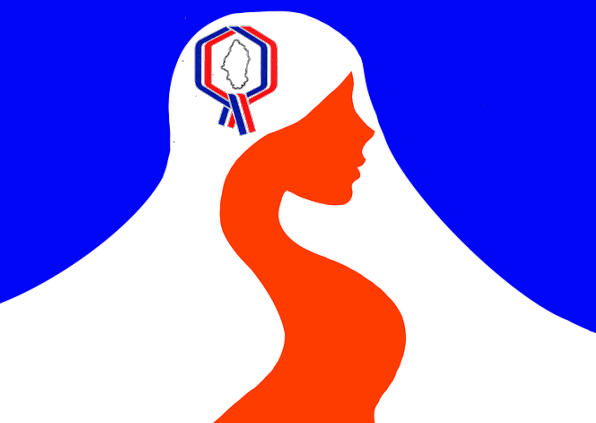


Les FORMATIONS de l'Association des Maires du Haut-Rhin



EN PRATIQUE

LIEU

Siège de l'AMHR

4 route de Rouffach COLMAR

Tél : 03 89 41 75 96

Courriel : amhr@calixo.net

Site internet : www.amhr.fr



Locaux situés à côté de la Gare et accessibles PMR

Stationnement possible :

- en face au Parking BLEYLE (3€ la journée)
- à environ 600 mètres gratuitement



MODALITES D'INSCRIPTION

Par le DIFE

L'espace «Mon compte Elu», intégré à la plateforme nationale «Mon compte Formation» est accessible à partir du lien : <https://www.moncompteformation.gouv.fr/espace-prive/html/#/droits>

Par la COLLECTIVITE

Cette formation peut également être prise en charge par votre collectivité.

Nous contacter au 03 89 41 75 96

Comprendre l'intercommunalité

Formes, enjeux et fonctionnement



PUBLIC : élus locaux : maires, adjoints, conseillers municipaux

PRESENTATION DE LA FORMATION

Depuis leur création, les structures intercommunales se sont considérablement développées et diversifiées.

L'intercommunalité traditionnelle liée aux syndicats a cédé le pas à une intercommunalité fédérative, incarnée par des EPCI à fiscalité propre (communautés de communes, d'agglomération...) dotés de compétences stratégiques pour les territoires et leurs populations. Toutes les communes adhèrent aujourd'hui à une structure intercommunale. Ainsi, gérer les affaires de sa commune conduit nécessairement à traiter des sujets en lien avec son intercommunalité.

PROGRAMME DE LA FORMATION

1. Les fondements de la coopération intercommunale
2. Les différents types de structures intercommunales (syndicats, communautés, métropoles...)
3. Les compétences des intercommunalités (obligatoires et facultatives)
4. L'impact des transferts de compétence
5. Les instances décisionnelles et la représentation des communes au sein de l'intercommunalité
6. Les relations entre l'intercommunalité et les citoyens

RESULTATS ATTENDUS

Maîtriser les rouages et le fonctionnement de l'intercommunalité devenue incontournable dans l'action et le quotidien d'un élu municipal.

POINTS FORTS

Formation proposée par un intervenant maîtrisant aussi bien la théorie que la pratique.



Intervenant :

Alexis CLUR

Docteur en droit public

Enseignant à l'Université de Haute-Alsace

Ancien Maire

Attaché territorial principal en détachement